

CONSEIL MUNICIPAL DE VOUZAN

PROCÈS VERBAL

Séance du 22 juillet 2019

Le conseil Municipal de cette commune dûment convoqué, s'est déroulé en session ordinaire au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Thierry Hureau, Maire.

Date de convocation : 18 juillet 2019

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : Christian Geardrix, Thierry Guillaume, Hélène Joly, Alain Lacouture, Joëlle Lemouzy, Pierre Léger, Marie Mounier, Jean Rémond, Christophe Trillaud

Absents : Kévin Branlé, Yvette Fontaneau (pouvoir à Pierre Léger), Steeve Joly (pouvoir à Hélène Joly), Romane Patenotre, Guillaume Périn (pouvoir à Thierry Guillaume)

Est également présente Nathalie Montigny en qualité de secrétaire.

Le quorum est atteint.

La séance débute à 19H05. Il est ensuite procédé selon l'ordre du jour.

Ordre du jour

- Désignation d'un secrétaire de séance
- Approbation du procès verbal de la réunion du 19 juin 2019
- Citystade - Demande d'une Subvention au Soutien d'Initiative Locale au Département de la Charente
- Création d'un Poste d'Adjoint technique principal de 2ème classe
- Complément de la régie recette d'avances pour le paiement des photocopies
- Tarifs des photocopies - Délibération
- Questions diverses

Désignation d'un secrétaire de séance

Pierre Léger est désigné secrétaire de séance.

Approbation du procès verbal de la réunion du 19 juin 2019

Contre : 0	Abstention : 2	Pour : 11
------------	----------------	-----------

Citystade - Demande d'une Subvention au Soutien d'Initiative Locale au Département de la Charente

L'ouverture des plis a eu lieu. L'entreprise SAE TENNIS AQUITAINE a été retenue. Les entreprises non retenues ont été notifiées. L'entreprise choisie sera notifiée une fois le délai légal expiré.

Afin de compléter la subvention LEADER de 64 %, monsieur le Maire propose de faire une demande auprès du département de la Charente.

Contre : 0	Abstention : 0	Pour : 13
------------	----------------	-----------

Création d'un Poste d'Adjoint technique principal de 2ème classe

Suite à la délibération du SIVOS qui se dégage de la surveillance de la pause méridienne, il a fallu envisager une nouvelle organisation. L'embauche d'une deuxième personne à la cantine permettra de gérer la chaîne complète (commande, menus, suivi des factures, préparation, entretien et surveillance). La cantine sera ainsi plus autonome et la continuité du service garantie.

Contre : 0	Abstention : 0	Pour : 13
------------	----------------	-----------

Complément de la régie recette d'avance pour le paiement des photocopies

De plus en plus de personnes viennent faire des photocopies à la Mairie. Certains abusent de ce service qui était gracieux jusqu'à présent (certains dossiers dépassent la centaine de pages). Cela représente un coût (papier, encre, personnel).

L'abus de certains ne permet pas de continuer à proposer ce service.

Contre : 0	Abstention : 0	Pour : 13
------------	----------------	-----------

Tarifs des photocopies - Délibération

Point supprimé du fait du vote du point précédent.

Questions diverses

- La secrétaire générale de la Préfecture vient à Vouzan vendredi 26 juillet.
- Les travaux du Pôle Technique avancent. Il reste à faire l'électricité et divers aménagements.
- Les pancartes d'entrée et de sortie du Bourg, de Maison Neuve et de Mirande ont été déplacées afin d'englober les nouvelles constructions.
-

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 20H42.